

CAMES POUR DIRECTION ASSISTEE DIRAVI

Page 1/4

SANS RESTRICTION D'UTILISATION

SOMMAIRE

1. OBJET	1
2. EXPRESSION SUR DOCUMENTS	1
3. PRESCRIPTIONS GÉNÉRALES	1
4. CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES	2
5. HISTORIQUE ET DOCUMENT CITÉS	4
5.1. HISTORIQUE	4
5.2. DOCUMENTS CITÉS	4
5.3. EQUIVALENT À :	4
5.4. CONFORME À :	4
5.5. MOTS CLEFS	4

1.OBJET

La présente spécification a pour objet la définition des caractéristiques techniques auxquelles doivent répondre les cames en acier fritté pour direction assistée DIRAVI.

2.EXPRESSION SUR DOCUMENTS

L'application des exigences de la présente spécification doit être indiquée sur les documents par la désignation du produit, suivie de l'indice du document, ainsi que la mention "SPA".

Exemple :

ACIER FRITTE - CATEGORIE B, STL (S24 4108), SPA (CDC B20 0150).

3.PRESCRIPTIONS GENERALES

Ce document doit être accompagné du cahier des charges B20 1260 "FOURNITURES DE PIECES MECANQUES FRITTEES - PRESCRIPTIONS GENERALES".

CAMES POUR DIRECTION ASSISTEE DIRAVI	S24 4108	2/4
---	-----------------	-----

4.CARACTERISTIQUES TECHNIQUES

La conception de ces pièces en acier fritté fait l'objet du fascicule de documentation B18 3170 et des caractéristiques particulières indiquées ci-après.

Documents	CARACTERISTIQUES	Expression des Résultats	EXIGENCES	
			Min.	Max.
B57 0020	4.1 MATIERE - DESIGNATION NORMALISEE	- Nuance	Acier fritté CAT. B F60-N2U2W1D-72	
NF A 95-381	4.2 COMPOSITION CHIMIQUE PONDERALE		Base	
	- Fer	%		
	- Carbone combiné avant cémentation	%	0,5	0,7
	- Nickel	%	1	3
	- Cuivre	%	1	3
	- Tungstène	%	0,5	1
	- Molybdène	%	0,3	0,5
	- Impuretés	%		2
NF A 95-311	4.3 MASSE VOLUMIQUE			
	Masse volumique globale	g/cm ³	7,2	
	Masse volumique admise hors piste	g/cm ³	7,1	
NF A 95-321	4.4 DURETE			
	- En surface sur piste	HRC	43	50
	- A coeur	HV	350	650
B15 2210	4.5 TRAITEMENT THERMIQUE			
NF A 95-348	Cémentation + trempe + revenus			
	1 ^{er} revenu de 1 heure à	°C	180	
	2 ^{eme} revenu de 1 heure à	°C	180	
	- Pour E _c 650 (au niveau du creux de came)	mm	0,3	
	- Revenu de contrôle : Variation de dureté admise sur piste après un revenu de 1 heure à 180 °C	HRC		1,5